



MÉDIAS SOCIAUX: VISITE DANS L'UNITÉ DE SURVEILLANCE D'ÉLECTIONS CANADA

Source: La Presse

Date: 13/09/2019

(Ottawa) La pièce est lumineuse. On aurait pu imaginer des dizaines d'analystes entassés dans un endroit à l'étroit, sombre. Ce n'est pas le cas. Dans une salle assez grande, une bonne vingtaine de sentinelles, bien installées devant leur ordinateur, passent au crible les réseaux sociaux. Leur mission ? Contrer la désinformation à l'aube du scrutin.

C'était lendemain de jour J hier, chez Élections Canada. Et dans les bureaux de la rue Victoria, à Gatineau, l'effervescence était palpable. Le coup de départ des 43es élections générales a été donné mercredi, lançant ainsi un marathon de 40 jours pour les employés de l'organisme fédéral indépendant qui culminera le 21 octobre prochain.

Le téléphone ne déroutait pas. Dans le centre d'appels qui offre des services aux directeurs de scrutin – il y en a 338 au Canada –, les travailleurs s'activent, répondent aux interrogations des nouveaux employés. Ça bouge. Mais c'est neuf étages plus bas, dans le calme, qu'une équipe « très élargie » scrute avec attention le monde virtuel.

« Équipe de repérage des médias sociaux », peut-on lire près de la porte. C'est là que ceux que l'on appelle des « moniteurs » sont à l'affût pour détecter toute menace au bon déroulement des élections. « C'est un effort d'équipe, la surveillance électorale », lance la porte-parole d'Élections Canada, Natasha Gauthier.

L'organisme a offert à *La Presse* un accès à son unité de veille des réseaux sociaux, au deuxième jour de la campagne électorale fédérale. Le déploiement de cette équipe en 2019 n'a absolument rien à voir avec ce qui était en place en 2015 alors que les géants Facebook et Twitter étaient encore loin d'être ce qu'ils sont aujourd'hui.

Facebook, le plus important réseau social de la planète, compte plus de 2 milliards d'abonnés dans le monde. En janvier dernier, **un sondage de l'Observateur des technologies médias révélait que 70 % des Canadiens avaient utilisé le réseau créé par Mark Zuckerberg en 2004 au moins une fois au cours du mois.**

« Assurer la surveillance de l'élection, ce n'est pas nouveau chez Élections Canada. C'est quelque chose que l'on fait depuis toujours. Ce qui a changé, c'est la définition, la source du risque et la rapidité à laquelle la désinformation peut se propager », vulgarise Mme Gauthier.

Et c'est l'élection présidentielle américaine de 2016 qui a changé la donne, lorsque l'ingérence étrangère russe, par l'entremise des plateformes de réseaux sociaux, a été par la suite révélée.

« Pas seulement Élections Canada, mais tous les partenaires de sécurité, même avec les élections de mi-mandat [en 2018], tout le monde a compris que ça valait la peine de se pencher sur les réseaux sociaux, d'exercer une surveillance accrue. On ne peut plus ignorer le rôle que ces plateformes-là peuvent ou vont jouer », ajoute-t-elle.

Exit la désinformation

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce n'est pas le rôle d'Élections Canada de débusquer les trolls russes ou les salves robotisées qui chercheraient à ébranler les fondements de la démocratie canadienne. L'organisme indépendant veut plutôt contrecarrer la désinformation entourant la tenue du scrutin.

Et c'est précisément ce que recherche l'unité de repérage des médias sociaux, surtout sur Facebook et Twitter. Élections Canada s'est récemment prévalu d'un outil technologique permettant le monitoring de toutes les publications publiques qui répondent « très précisément à [ses] paramètres de recherche » sur le processus électoral fédéral.

« Dans le contexte de surveillance des réseaux sociaux, ce que ça veut dire pour nous, c'est de s'assurer que l'information qui circule à propos d'où, quand et comment voter soit la bonne. Donc, il faut repérer la mauvaise information, qu'elle soit diffusée dans un but malveillant ou pas », illustre Natasha Gauthier.

Par exemple, Élections Canada pourrait s'adresser à Twitter pour faire retirer un gazouillis qui affirmerait que la date des élections a été changée ou pour suspendre un faux compte qui prétendrait être l'organisme lui-même. Un mécanisme de réponse immédiate a d'ailleurs été établi entre Twitter, Facebook et Élections Canada.

L'unité de veille surveille aussi de près le développement de situations incontrôlables qui pourraient potentiellement nuire au déroulement des élections, que ce soit une tempête de neige, une tornade ou une panne de courant. Le monitoring n'est pas réalisé seulement en français et en anglais, mais dans une douzaine de langues.

« Pas la police d'internet »

Comme l'explique Élections Canada, son mandat n'est pas non plus de découvrir la source de la désinformation, rappelant que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et la Gendarmerie royale du Canada effectuent leur propre monitoring. Élections Canada collabore d'ailleurs d'une façon sans précédent avec les principaux acteurs de la sécurité au pays pour la tenue des élections de 2019.

« On ne peut être la police de tout internet, c'est impossible », s'exclame Mme Gauthier. « Si deux candidats se livrent une guerre de tweets ou si un parti X diffuse une série de fausses vidéos à propos de l'adversaire, ce n'est pas nous non plus qui intervenons », ajoute la porte-parole.

À ce sujet, Élections Canada tient à souligner que c'est le Commissaire aux élections fédérales qui traite les plaintes en lien avec une non-conformité à la Loi électorale du Canada. « Jamais on ne va juger de la légalité de quelque chose sur la base d'un tweet, par exemple. Mais nous allons présenter les règlements et si la personne croit que c'est une infraction, bien, elle pourra porter plainte à la Commission », précise-t-elle.

Élections Canada rappelle également que si un citoyen détecte une publication ou un message haineux ou une menace à l'endroit d'un candidat ou d'une formation politique, ou même un lieu électoral, il est essentiel de communiquer avec les autorités policières.

Actif sur les réseaux

Élections Canada dispose également d'une équipe affectée à la diffusion de ses communications sur les réseaux sociaux. Tous les jours, ces employés répondent de façon individuelle à tous les internautes qui ont écrit à l'organisme fédéral. Quelle est la date du scrutin ? Où est-ce que je dois voter ? Que dois-je faire si je suis à l'extérieur du pays le jour du vote ? sont au nombre des questions qui reviennent le plus souvent. Aussi, si Élections Canada a été identifiée dans une publication sur Facebook ou Twitter, l'équipe se chargera de répondre aux personnes concernées. « Nous voulons rejoindre les électeurs où ils sont », assure Mme Gauthier. « Il faut vraiment se fier à Élections Canada et toutes nos communications sont reproduites sur notre site internet, alors si vous avez un doute sur la source d'un message, allez voir sur notre site. »

Contre la menace étrangère

Ottawa a annoncé, à l'hiver dernier, un train de mesures pour protéger le Canada d'une cyberattaque lors des élections de 2019. Un groupe restreint formé de cinq hauts fonctionnaires des ministères névralgiques (Sécurité publique, Justice, Affaires étrangères) et du conseiller à la sécurité nationale et au renseignement au bureau du premier ministre. Baptisé « le groupe des cinq », ce comité pourrait, si une menace réelle à la démocratie était détectée, choisir de diffuser un message d'intérêt public à la population canadienne. Une somme de 7 millions sera aussi consacrée à des programmes servant à mieux outiller les électeurs pour qu'ils décèlent « des pratiques trompeuses ». Les agences de sécurité canadiennes fourniront également pour la première fois en 2019 des séances d'information aux responsables des campagnes des principaux partis politiques. Ils pourront même recevoir des informations classifiées sur les activités d'ingérence étrangère pour mieux les prévenir et se protéger.